Enquête publique – ferme éolienne du Nilan à St Sulpice des Landes

Courriels reçus le 16/05/2017

Message du 16 mai 2017 : 20 h 33

objet	Projet éolien sur la commune de St Sulpice des Landes.

Je souhaite laisser une planète propre à mes enfants et j'aspire à une politique responsable. J'ai découvert une étude poussée, je suis heureuse du sérieux du travail rencontré. Je souhaite que les choses avancent pour ce projet.

Josiane Legendre

Message du 16 mai 2017 : 22 h 04

objet	Projet éolien sur la commune de St Sulpice des Landes.

Je souhaite laisser une planète propre à mes enfants et j'aspire à une politique responsable. J'ai découvert une étude poussée, je suis heureuse du sérieux du travail rencontré. Je souhaite que les choses avancent pour ce projet.

Gazeau

Courriels reçus le 18/05/2017

Message du 18 mai 2017 : 20 h 10

Anonyme

Pour la publication des observations suivantes sur le projet éolien de Nilan :

A La Belle Etrille, il y a 2 maisons à 750 m des éoliennes :

- la 1ere entre le Jagot et Boissay : il n'y a pas d'arbres au nord de la maison, pour masquer les éoliennes qui seront parfaitement visibles du jardin contrairement à ce qui est dit dans le projet
On peut le voir sur la photo du jardin dans l'étude acoustique 4.4 paragraphe 3.4 et dans les vues 17 depuis le Cornillet et 18 depuis le Jagot.
Si les occupants veulent se soustraire à la circulation en construisant une fenêtre côté jardin, ils ne pourront plus le faire sans être forcés d'avoir les éoliennes en face

- et l'autre maison toujours sur la D111: absolument sans rideau végétal au nord, et avec la fenêtre de la cuisine qui permet actuellement de voir 23 éoliennes à l'horizon.
On le voit dans la vue 19 depuis la Belle Etrille de l'étude paysagère 4.5, on y verra maintenant 3 éoliennes de plus selon le photomontage à 700 m, soit en tout 26 éoliennes, et autant de flashs qui illumineront dès la nuit tombée, l'intérieur de la cuisine, dès 18h l'hiver.

De plus, comme ces 2 maisons sont situées à moins d'1 km, les occupants seront obligés de supporter comme ailleurs par grand vent, le bruit émis par ces éoliennes.

Pourtant, le vote du Sénat avait voté une limite de 1 km la distance par rapport aux habitations.

Il est impossible d'installer un rideau végétal efficace à ces endroits dès la construction des éoliennes à cause :

- du manque de profondeur de terre (voir un grand sapin déjà mort à proximité),
- de la surface qui nécessaire pour que les racines ne soient pas coupées par les labours
- des années à attendre pour atteindre une hauteur suffisante (10 à 15 m) et des tempêtes qui arrachent les arbres
- du dégagement des branches nécessaire au matériel agricole
- du respect de l'éloignement des arbres par rapport à la voie publique.
- de dégagement nécessaire pour conserver la visibilité dans les virages

Puisqu'il est impossible de mettre en place des mesures de compensation, l'impact résiduel est très fort et par conséquent le projet est impossible.

Par conséquent, ces 2 maisons vont subir de plein fouet une forte dépréciation et même l'impossibilité de les revendre le jour où cela sera nécessaire.

Par conséquent, en tant que riverain, nous ne sommes pas favorables à l'implantation d'un projet éolien entre Boissay et La Belle Etrille.

1 - Vue depuis le jardin :

2- Vue de la 1ère maison à la Belle Etrille depuis le Cornillet :

3- Vue de la 1ère maison à la Belle Etrille, depuis le Jagot :

4- Vue depuis la fenêtre de la cuisine de la 2ème maison à la Belle Etrille :
26 éoliennes !

Vue sans éoliennes

Message du 18 mai 2017 : 20 h 15

objet	projet Eolien

Bonjour
je voudrais déposer mon avis sur ce projet, car je suis proche d'un parc éolien (2km) et j'entends ça et là beaucoup de propos négatifs autour des nuisances. Je veux témoigner avec des propos positifs, il n'y a pas de nuisances sonores et les éoliennes nous apportent beaucoup d'élégance et de légèreté dans le paysage. Dans mon environnement nos échanges sont pleins de reconnaissance envers la présence de ce parc de moulins à vent modernes.
merci d'accepter mes encouragements à votre parc.
Gilles Bourget. habitant de Belligné Loireauxence

Message du 18 mai 2017 : 21 h 24

objet	Projet éolien du NILAN, commune de St Sulpice des Landes.

bonjour
Je souhaite donner ici mon avis sur le projet éolien de St Sulpice des landes. Je vis dans une commune avec deux parcs éoliens et j'en suis très heureuse. En effet, nous participons ainsi à une évolution favorable à la protection de la planète par l'utilisation d'énergie propre. cela vaut bien quelques inconvénients très minimes. Et puis, j'aime bien les regarder, ce sont de beaux oiseaux, infiniment plus beaux que les pylônes à haute tension qui défigurent le paysage, les antennes de téléphonie mobile ou les silos . Ils font partie intégrante de nos paysages d'aujourd'hui, modernes et respectueux.
Françoise Barré
Belligné- Loireauxence